

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 27 FEVRIER 2018

OBJET / GAIA

**Communication des
décisions du Maire**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
20 février 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etalent présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, Mme Corinne Othateguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Jean-Noël Magis à M. Pascal Bourguet, M. Peio Etchelecu à M. Patrice Dor, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Conformément aux articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal en date du 22 juillet 2017, il est fait communication :

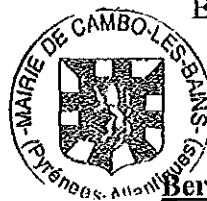
Des décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière du 12 au 25 novembre 2017 :

- Renouvellement concessions 15 ans : 1

Pas de vote

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza

